

Chef technicien de l'environnement

Cas pratique biodiversité et écosystèmes



CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concours : CTE 2025

Veillez IMPERATIVEMENT cocher l'option choisie :

FFMA

FTH

BE

Parc national de ...  
Service scientifique

A... , le ...

Note à l'attention de M. le Directeur du  
Parc national de ...  
S/c de la voie hiérarchique

Objet: La peste Porcine Africaine

Très présente en Europe de l'Est, la peste Porcine Africaine (PPA) arrive à nos frontières par l'Italie du Nord.

Au delà des impacts environnementaux, l'Institut du parc (IAP) a estimé qu'un seul foyer de PPA déclaré en France pourrait entraîner entre 254 et 364 millions d'euros de pertes pour les exportateurs français.

Les espaces protégés peuvent favoriser le développement de la maladie par une faune sauvage vectrice (sangliers) abondante. La proximité de notre parc avec les frontières italiennes, nous incite à anticiper et organiser la réponse à cette situation.

Dans ce contexte et afin de produire une note interne de synthèse à destination des services de la Préfecture, vous m'avez demandé une note exposant le contexte épidémiologique de la PPA (I), les moyens à mettre en œuvre (II) et le processus de concertation locale (III).

## I) Le contexte épidémiologique de la PPA.

La PPA touche aussi bien la faune domestique (cochons) que la faune sauvage (sangliers) parmi les populations de suidés.

Même si les foyers domestiques concernent principalement l'Est de l'Europe, la PPA est à nos frontières sur les animaux sauvages : cas sur sangliers détectés en Allemagne et Italie du Nord.

Cette infection se caractérise par une forte létalité (90% des cas) et une faible contagiosité mais la résistance du virus est importante.

La complexité de la lutte repose en grande partie sur le fait que la maladie touche à la fois la faune domestique et la faune sauvage. Ainsi sa propagation naturelle va dépendre des effectifs de sangliers et, en cascade, de la présence ou non de milieux favorables à cette espèce. L'activité de chasse aura également un impact sur la propagation par les mouvements induits.

Au delà de cette propagation naturelle, les activités humaines peuvent également favoriser l'extension de la maladie par le transport et l'abandon de déchets/aliments d'origine porcine.

Le principal biais dans la lutte contre cette maladie est une détection tardive qui induit des incertitudes sur l'ampleur de l'événement. La prévention pose donc pas une veille active tant sur les populations domestiques que sauvages.

Ces éléments nous amènent à mettre en œuvre des moyens pour la détection précoce et le contrôle de la PPA tant pour des enjeux de biodiversité que sanitaires qui découlent de cette maladie de catégorie A (nécessitant mesures d'éradication immédiates).

## II les moyens à mettre en œuvre

Afin de s'intégrer dans le plan national d'intervention sanitaire d'urgence PPA, notre réponse passera par des moyens humains (A), logistiques (B) et opérationnels (C) qui répondront également à la stratégie sanitaire pour la faune sauvage de métropole des parcs nationaux français.

### A) Les moyens humains.

Avec plus de 40 ans de veille sanitaire, les parcs nationaux sont des acteurs historiques de cette dernière.

Cependant il apparaît que nous sommes peu préparés aux évolutions. Ceci nécessitera une phase d'évaluation puis de formation.

Ainsi, il conviendra de faire un état des lieux des besoins en connaissance afin d'organiser la surveillance tout en gérant le risque sanitaire.

Les agents doivent être formés tant en reconnaissance des symptômes qu'en terme de mesures d'hygiène et protocole d'intervention.

En cas de besoin, il conviendra de faire des recherches de financements spécifiques et un recrutement adapté (charge de mission, contractuels, services civiques, stagiaire...)

### B) Les moyens logistiques

Dans la période de veille, il conviendra d'équiper les agents de différents matériels de protection en vue de la manipulation de la faune sauvage (EPI, bâches, sacs poubelles, bacs, détergents). La création de supports pédagogiques à l'attention des différents acteurs sera également pensée afin d'élargir la veille aux personnes extérieures à notre établissement (éleveurs, chasseurs, agents des collectivités territoriales, touristes, etc...).

### c) Les moyens opérationnels

Nos efforts devront se concentrer dans un premier temps sur la recherche de financements.

Ces derniers permettront de mettre en place les moyens humains et logistiques (cf. infra).

Si les moyens humains sont limités, l'action devra être faite en priorité sur les pics de prévalence de la maladie (novembre à mai).

En cas d'arrivée de la maladie, une évolution du cadre réglementaire est possible.

Ainsi la réglementation du parc et la charte peuvent soumettre à un régime particulier et, le cas échéant, interdire toute action susceptible de nuire au développement de la faune et de la flore (ex: élevage, tourisme).

Cette action nécessiterait une concertation locale importante que

nous pouvons d'ores et déjà mettre en place.

### III) Le processus de concertation locale

Afin de s'insérer dans le plan national d'intervention sanitaire d'urgence PPA, ~~de~~ notre action devra être faite de manière concertée.

En terme de partage de la connaissance, nous pouvons nous rapprocher de nos collègues italiens afin de recueillir les informations qu'ils possèdent ainsi que les actions qu'ils ont mises en place.

Le bilan des connaissances étant réalisé, nous pourrions déployer une stratégie de collecte d'informations en associant les différents acteurs de notre territoire tout sur le plan institutionnel (ONF, parcs naturels régionaux voisins, collectivités, AFB, ...) que sur le plan particulier (éleveurs, chasseurs, associations de protection de la nature...).

A cet effet, notre service communication en collaboration avec le service scientifique pourra éditer des supports destinés à la collecte d'indices.

Ainsi nous pourrions renforcer l'efficacité de la chaîne de recueil.

Dans le même temps, les services communication et scientifique travailleront à la réalisation d'un support visant à prévenir l'introduction de la maladie sur le territoire national et sa propagation dans la faune sauvage et son élevage. Les mêmes acteurs seront ciblés pour la diffusion de ces supports.

Le réseau étant créé, il pourra assurer une surveillance adaptée de la situation sanitaire et progressivement se préparer collectivement à gérer une situation de crise. Afin de garder le réseau en place et mobilisé, nous veillerons à communiquer régulièrement pour entretenir la dynamique de réseau.

L'axe 5 du plan d'action PPA, relatif aux conséquences économiques, ne nous appartient pas.

Ainsi notre action s'inscrit dans la stratégie sanitaire pour la faune sauvage en améliorant l'état de la connaissance, en organisant la surveillance et éventuellement (si besoin) les risques.

Une prévention efficace pourra nous permettre de ne pas en arriver à des interdictions (élevage, tourisme) qui seraient très mal perçues par nos différents partenaires.

Le référent sanitaire

Signature

Prénom Nom

S. / G.